



Compte rendu du Chsct du 4-6-18

Les points de ce CHSCT étaient les suivants :

- Examen du compte rendu de la visite de la trésorerie de Chalais (pour information)
- Compte rendu des visites de sites de l'ISST (inspecteur de santé et sécurité au travail) (sous réserve pour information)
- Présentation des résultats du tableau du TBVS (tableau de bord de veille sociale) et de l'observatoire social 2017
- Présentation du DUERP 2018 et examen du PAP 2018 (pour avis)
- Examen des propositions d'action pour 2018 (pour avis)
- Fiches de signalement et fiches navettes.

Premier constat de notre Direction avant l'examen de l'ordre du jour : il est indéniable qu'il y a un lien entre réduction d'effectif et les conditions de vie au travail. Il est rare que ce que tout le monde pense tout bas soit confirmé tout haut.

De même suite à une remarque sur le retard de transmission des documents préparatoires il nous a été affirmé que c'était parce que les documents avaient été retravaillés afin d'être le plus précis possible. Nous pouvons les avoir plus tôt mais moins complet. Comme quoi les problèmes d'organisation et de personnels touchent même la Direction.

Suite à confusion pour certains agents concernant les visites de l'ISST et les visites CHSCT la possibilité d'effectuer des visites avec l'inspectrice du travail a été offerte aux OS (dans les faits rien ne s'y oppose en effet). Le planning des visites ISST sera envoyé fin juillet.

- Examen du compte rendu de la visite de Chalais

Il apparaît que la convention signée avec la mairie précise que la salle repas est partagée avec un autre service. Cependant suite à rénovation récente, le centre d'action médico-social précoce (CAMSP) qui accueille des enfants de 0 à 6 ans susceptibles de présenter des difficultés de développement ou déjà porteur de handicap a été installé entre les locaux de la trésorerie et le coin repas. De fait pour des raisons de confidentialité cet espace n'est plus accessible. De même le coin toilettes a scandalisé notre médecin de prévention car il sert de zone de stockage et de coin vaisselle.

Une alerte à été faite à la direction sur les risques de surmenage des agents qui s'est dite pleinement consciente de cette problématique.

La direction retournera sur place afin de discuter avec les agents et le maire mais précise tout de même que pour 2019 les charges de travail devraient évoluer du fait du transfert de la partie recouvrement impôt et une spécialisation sur la gestion centralisé des Ehpad sur un autre poste ou une autre structure.

Il est heureux que la direction propose en plaisantant de fermer le poste nous aurions pu nous poser des questions.

- Compte rendu des visites de l'ISST : Jarnac, Rouillac et Ruffec.

Les rapports ne sont pas faits mais rien d'urgent selon l'ISST. Si les collègues de ces postes veulent nous apporter des précisions...

- Le TBVS et l'observatoire social

Un premier bilan a été fait sur la fermeture des trésoreries de Gond-Pontouvre, de Chabanais, de Chasseneuil, et de Saint Claud, et l'ouverture de celle de Roumazières-Loubert mais aussi sur des déménagements intervenus au sein du centre des finances publiques de Soyaux et l'intervention de la cellule médiation au CSB (sa deuxième mission au niveau national).

Il est rassurant de s'apercevoir les indicateurs font état d'une légère amélioration des conditions de vie au travail. Pour information il s'agit le plus souvent de données relatives exprimée en pourcentage des agents ayant répondu. Sachant que les conditions n'ont globalement pas bougées mais que le nombre de personne a diminué... La direction a cependant reconnu qu'il s'agissait de données relatives à corrélérer avec les observations remontées des services ou des postes. D'où la difficulté de faire parler les stat.

En synthèse, Soyaux conserve le leadership en matière de fiche de signalement. C'est avec une grande joie que nous avons appris que le taux de couverture (agents par poste en fonction des effectifs théoriques) est supérieur à la moyenne nationale. Traduction il est donc possible de réduire encore les effectifs. De même les arrêts maladies courtes durées sont eux aussi inférieurs à la moyenne nationale et les jours mis sur le compte épargne temps sont aussi en diminutions sauf sur certains sites. Par contre au niveau des écrêtements la situation reste aussi préoccupante.

Nous avons proposé le recours au coup de pied au derrière pour faire sortir les agents ou le paiement des heures sup. Visiblement la première solution est beaucoup moins onéreuse. Un rappel sera fait lors du collège des chef de service du 28 juin. FO tiens cependant à vous rappeler que le paiement des heures sup est toujours possible. La direction ne peut pas vous refuser ce dispositif si vous pouvez justifier ces heures. Quitte à se faire écrêter

Cependant quelques unités doivent retenir une attention particulière.

- Le SIP d'Angoulême ville est particulièrement exposé aux violences verbales des usagers, situation "logique" d'un point de vue statistique au sein du département compte tenu de la gestion de l'accueil du CDFP de Soyaux.

- Les trésoreries de Cognac municipale, La Rochefoucauld et de Roumazières-Loubert cumulent quatre des six indicateurs principaux au dessus de la moyenne départementale. Ces structures présentent pourtant un bon taux de couverture des effectifs.

Comme quoi...

- Le duerp

La synthèse a été faite par les groupes de travail réunissant les OS et la direction. Cela a permis d'établir une synthèse des données DUERP (retirer des lignes sur les sujets déjà traités, regrouper les lignes identiques etc).

Sur le département 589 risques ont été relevés.

Malheureusement les solutions apportées sont en général des propositions de stage (gestion du stress, geste et posture...) sont des solutions a posteriori. Bien qu'en ayant conscience la direction générale n'a pas de solution à apporter. Les OS ont rappelé qu'elles ont proposés des solutions lors de précédents CHSCT (réunions de services, formation du personnel encadrant...)

La direction a prévu de faire une présentation le 28 ainsi qu'une diffusion plus large de l'information sur les risques amiantes et la prévention routière.

Il est à noter que cette année il n'y a pas eu de commande de fauteuil ergonomique et que la commande de souris adaptés n'a rencontré que peu d'enthousiasme.

Nous vous rappelons donc qu'il y a disposition (après avis du médecin de prévention) un certain nombre de souris ergonomique.

FO a rappelé qu'après les souris, il y avait également un stock de dalles lumineuses et qu'il était nécessaire d'en poursuivre le déploiement.

Par ailleurs il y aura également une distribution des fiches pour le positionnement des bureaux.

- Examen des propositions d'action 2018

La direction propose qu'une évaluation des formations proposées soit réalisé. Nous avons rappelé qu'auparavant c'était le cas.

Il a été fait remarque qu'une partie de l'utilisation des fonds du CHSCT partait dans des travaux de rénovation de fenêtres alors qu'à la base cela concerne plutôt l'entretien du bâtiment et donc les CT. La direction au vu de l'urgence a pris le risque de le mettre dans les actions 2018. Elle a cependant promis de ne plus le refaire. Il est dommage que pour la trésorerie HLM la même réactivité n'ait pas été appliqué.

- Fiche navette et signalement

Sans surprise les agressions verbales des agents d'accueil sont toujours dans le top 5 des signalements.